

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	19
• présents	15
• votants	17
• absents	4
• exclus	

De la commune de Cauvigny

Séance du 29 mai 2024 à 20 heures 15

Date de convocation :
23 mai 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
23 mai 2024

Objet

N°4767 Adhésion EPCI
Noyonnais et CA du
Beauvaisis au SE60

M. CHABLE Francis

Étaient présents :

Mme DAVIAU, M BREEMEERSCH Adjoints, Mmes DOREMIEUX, DUCHESNE, GUIGNONNET, JUGAN GORGE, SATIZELLE, VIDAL, M. BARKATS, BARRAULT, BROSSARD, GOMEZ, MARTINS, RIBEIRO-FARIA.

Absents excusés : M. ROZE, Mme DE LAERE

Absents ayant donné pouvoir : Mmes DEPONT, M. ANCART

Envoyé en préfecture le 31/05/2024

Reçu en préfecture le 31/05/2024

Publié le 31/05/2024

N° : 060-216001347-20240529-DELIB4767-DE

S'LO

Secrétaire de séance :

Mme GOMEZ François

Monsieur le Maire expose que :

- la Communauté de Communes du Pays Noyonnais, par délibération en date du 16 mars 2023, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat les compétences optionnelles "Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux)" et "Travaux d'Investissements sur les installations d'éclairage public des zones d'activités économiques communautaires (hors maintenance)".
- la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, par délibération en date du 14 décembre 2023, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat la compétence optionnelle "Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux)".

Lors de son assemblée du 28 février 2024, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette décision.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

Approuve l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis au SE60.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture De Beauvais le . 31 MAI 2024

Publié ou notifié le . 31 MAI 2024

Fait à Cauvigny, le 30 mai 2024

LE MAIRE
Francis CHABLE

Le Maire

Envoyé en préfecture le 31/05/2024
Reçu en préfecture le 31/05/2024
Publié le 31/05/2024
ID : 060-216001347-20240529-DELIB4767-DE

